



# Les RABBITS - Baseball Softball

## Clapiers - Jacou

3 rue de l'Occitanie - 34830 CLAPIERS

Contact : 06.64.54.69.21

contact@rabbits.fr - www.rabbits.fr

Association Loi 1901 n°W343011600

## Codes de conduite et Charte de l'Esprit sportif

---

L'Association de Baseball et Softball des RABBITS de CLAPIERS-JACOUC s'est donnée comme objectif de promouvoir la non-violence dans le sport, ainsi que le respect des jeunes.

Nous invitons donc les parents, joueurs, entraîneurs, arbitres, scoreurs, ainsi que tous les bénévoles impliqués dans notre association à prendre connaissance de ces documents, et d'en appliquer les règles pour le mieux-être de notre sport.

Le joueur et le parent devront lire le document avant le début de la saison.

Le Comité Directeur des RABBITS vous remercie de votre collaboration et vous souhaite une belle saison.

### CODE D'ETHIQUE DU JOUEUR

---

1. Je viens jouer au baseball **parce que j'aime ça** et non pour faire plaisir à d'autres personnes.
2. Je m'engage à être présent aux entraînements et aux matchs. En cas contraire, je préviens l'entraîneur au moins 1 heure avant l'entraînement ou le match afin de justifier mon absence.
3. Je m'engage à respecter les règlements de jeu du Baseball et Softball ainsi que les règlements d'équipes demandés par l'entraîneur.
4. Je m'engage à respecter mes **entraîneurs** autant dans mon attitude que dans mes propos.
5. Je m'engage à respecter mes **coéquipiers** autant dans mon attitude que dans mes propos.
6. Je m'engage à respecter **les joueurs adverses et les officiels** autant dans mon attitude que dans mes propos.
7. Je m'engage à respecter le matériel qui m'est fourni pour jouer au Baseball et Softball (batte, tenue, casque et tout autre matériel).
8. Je m'engage à faire toujours un effort pour essayer de m'améliorer et d'améliorer l'équipe.

**Je fais partie d'une équipe et je penserai en fonction de l'équipe dans la victoire  
comme dans la défaite !**



## CODE D'ETHIQUE DE L'ARBITRE

---

1. Tout arbitre doit se présenter en uniforme sur le terrain. Cet uniforme doit être propre et aux couleurs requises.
2. La ponctualité est de rigueur. Un arbitre se devant d'être exemplaire, un retard est très mal vu de tous.
3. Tout travail commencé doit être terminé. Aucun arbitre ne peut se permettre de quitter un match avant qu'il ne soit terminé, quelle que soit la raison (sauf cas de force majeure, blessures graves ou maladie).
4. Une personne dont les facultés sont altérées par la boisson, drogue ou autres substances, n'est pas en possession de tous ses moyens. Un arbitre qui se présente avec les facultés altérées sur un terrain, quel qu'en soit le degré, présente une mauvaise image de lui-même, du corps arbitral et du sport.
5. Nous sommes jugés selon notre conduite et nos paroles. Des gestes disgracieux et un langage abusif n'ont pour seul résultat que de ternir la réputation de tous les arbitres. Si cette réputation n'a pas d'importance pour vous, pensez au moins à celle de vos confrères.
6. Le respect des intervenants (joueurs, entraîneurs, personnel de l'équipe, membres d'un bureau de direction, etc.) est une qualité que l'on retrouve chez tout bon officiel. Appliquer les pénalités prévues pour les infractions aux règles de jeu fait partie de votre travail, mais il ne vous appartient pas de menacer qui que ce soit de sanctions futures.
7. Vous rendrez vos décisions au meilleur de votre jugement et vous serez toujours impartial.
8. Si vous ne pouvez venir au match, pensez à tous les problèmes que cette absence occasionne. Si vous avez accepté l'affectation, soyez au rendez-vous. Si une urgence vous empêche de vous rendre au match, avisez votre responsable le plus rapidement possible.
9. Notre corps arbitral prend sa force dans l'unité de ses membres. Il ne faut jamais tenter de diminuer ou de déprécier un confrère ou le groupe d'officiels. Veillez également à vos propos autour des terrains, il y a toujours des oreilles attentives ou indiscretes qui tournent et de plus en plus de matchs sont diffusés sur Facebook avec micro ouvert.



## CODE DE CONDUITE DES PARENTS

---

1. J'accompagne mon enfant dans son choix délibéré de jouer au Baseball ou au Softball.
2. J'encourage et je soutiens mon enfant à jouer au Baseball ou au Softball, mais je garde en tête que s'est avant tout pour son plaisir et non le mien.
3. J'encourage mon enfant à jouer en respectant les règlements et à résoudre ses conflits sans utiliser la colère ou la violence.
4. J'aide mon enfant à comprendre que faire au mieux de ses capacités est aussi important que la victoire, et ce en faisant en sorte que mon enfant ne soit jamais abattu par le résultat de la partie.
5. Je félicite mon enfant à chaque fois qu'il donne le meilleur de lui-même et qu'il joue de façon juste. A l'inverse, je ne le ridiculiserai ou crierai jamais après mon enfant à la suite d'une erreur ou d'une défaite.
6. Je me souviens que mon enfant apprend par l'exemple, aussi je ne manquerai pas d'applaudir les beaux jeux exécutés autant par les joueurs de notre équipe que par ceux de l'équipe adverse.
7. J'accepte le jugement des officiels.
8. Je respecte, et je valorise le travail des entraîneurs qui donnent le meilleur enseignement possible à mon enfant.



## CODE DE CONDUITE DES ENTRAINEURS

---

### **1) INTEGRITE**

---

L'entraîneur doit agir avec intégrité dans l'exercice de ses fonctions avec les joueurs, les collègues, les officiels, les dirigeants, le public et le sport du Baseball et Softball.

### **2) COMPETENCE**

---

L'entraîneur doit se préparer afin de bien servir les joueurs de façon professionnelle sur les aspects techniques, physiques, psychologiques et sociaux.

### **3) RESPECT DES ATHLETES**

---

L'entraîneur doit respecter les joueurs en tout temps et agir dans le meilleur intérêt de leur sécurité et de leur développement.

### **4) RESPECT DES REGLEMENTS**

---

L'entraîneur doit accepter et appliquer autant les règlements du jeu du Baseball et du Softball que ceux de la FFBS.

### **5) RESPECT DES OFFICIELS**

---

L'entraîneur doit accepter et comprendre le rôle des officiels ainsi que leurs décisions. Toute intervention avec eux doit se faire avec le meilleur respect.

### **6) COMPORTEMENT AVEC LES AUTRES ENTRAINEURS**

---

Le comportement envers les autres entraîneurs doit se faire avec courtoisie, respect et bonne foi.

### **7) CONDUITE PERSONNELLE**

---

L'entraîneur doit agir comme modèle pour les joueurs en maintenant les meilleurs gestes de conduite tout en supportant les principes de l'esprit sportif.



## CHARTE DE L'ESPRIT SPORTIF

---

Les éducateurs, les parents, les entraîneurs, les athlètes, les officiels, en fait tous les participants sont invités à faire preuve d'esprit sportif en mettant en pratique les 10 articles de la Charte de l'esprit sportif. Chacun doit faire sa part pour promouvoir une pratique sportive plus humaine et plus formatrice.

### 1) ARTICLE I

---

Faire preuve d'esprit sportif, c'est d'abord et avant tout observer strictement tous les règlements; c'est ne jamais chercher à commettre délibérément une faute.

### 2) ARTICLE II

---

Faire preuve d'esprit sportif, c'est respecter l'officiel. La présence d'officiels ou d'arbitres s'avère essentielle à la tenue de toute compétition. L'officiel a un rôle difficile à jouer. Il mérite entièrement le respect de tous.

### 3) ARTICLE III

---

Faire preuve d'esprit sportif, c'est accepter toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.

### 4) ARTICLE IV

---

Faire preuve d'esprit sportif, c'est reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.

### 5) ARTICLE V

---

Faire preuve d'esprit sportif, c'est accepter la victoire avec modestie et sans ridiculiser l'adversaire.

### 6) ARTICLE VI

---

Faire preuve d'esprit sportif, c'est savoir reconnaître les bons coups, les bonnes performances de l'adversaire.

### 7) ARTICLE VII

---

Faire preuve d'esprit sportif, c'est vouloir se mesurer à un opposant dans l'équité. C'est compter sur son seul talent et ses habiletés pour tenter d'obtenir la victoire.

### 8) ARTICLE VIII

---

Faire preuve d'esprit sportif, c'est refuser de gagner par des moyens illégaux et par la tricherie.



## 9) ARTICLE IX

---

Faire preuve d'esprit sportif, pour l'officiel, c'est bien connaître tous les règlements et les appliquer avec impartialité.

## 10) ARTICLE X

---

Faire preuve d'esprit sportif, c'est garder sa dignité en toutes circonstances; c'est démontrer que l'on a la maîtrise de soi. C'est refuser que la violence physique ou verbale prennent le dessus sur nous.

J'ai pris connaissance de la Charte de l'éthique sportive du Club de Baseball et de Softball des RABBITS de CLAPIERS-JACOU et j'accepte de la respecter durant les activités des prochaines saisons.

---

Nom et signature de l'entraîneur

---

Signature responsable